



**TULLE**  
Comité  
de jumelage

Schorndorf • Bury • Dueville  
[comitedejumelagetsbd.com](http://comitedejumelagetsbd.com)

Siège social : 36 Av. Alsace-Lorraine 19000 TULLE



UNION EUROPÉENNE  
Fonds européen agricole  
pour le développement rural  
L'Europe investit  
dans les zones rurales



## Newsletter n° 3 - mars 2020

### Assemblée Générale 2020

L'Assemblée Générale s'est tenue ce samedi 14 mars à 15 heures au CCS de Tulle dans le contexte particulier de la crise du coronavirus et dans le respect des consignes en vigueur. Un grand merci aux adhérents qui ont participé dès 14 heures à l'installation de la salle ainsi qu'à la désinfection des tables et sièges (installés avec un espace de sécurité). Du gel hydroalcoolique était également à la disposition des arrivants.

Devant un effectif clairsemé mais avec de nombreuses procurations, et aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée générale a pu se tenir. L'ordre du jour a été suivi, conformément à la convocation que tous les adhérents avaient reçu.

### Les nouveautés :

—> **adoption des statuts** tels que présentés aux adhérents avec la convocation,

—> **réorganisation des responsabilités** à la tête du comité avec la nomination de quatre co-présidents :

- chargé des **affaires générales** et **coordination** : Roland MARON

- chargé des **relations avec Schorndorf** : Gérard AMANN

- chargée des **relations avec Dueville** : Liliane AJASSE

- chargée des **relations avec Bury** : Nuria SURDOL

Un compte rendu détaillé de l'A.G. sera adressé à tous les adhérents dès sa finalisation, avec tous les bilans, moral, d'activités et budget.

**Budget :** Un grand merci à la **municipalité de Tulle** qui était représentée par Yannick SEGUIN, (pour quelques heures encore responsable des jumelages). Nous avons été gratifié d'un coup de pouce financier, bienvenu en ces périodes de commémorations-anniversaires de nos jumelages.



## Le programme du « Club Eco »:

C'est une idée qui maintenant paraît évidente : **les villes de TULLE et de SCHORNDORF sont jumelées depuis 50 ans**. Durant ce demi-siècle de nombreux liens se sont tissés entre les 2 citées, de nombreuses coopérations se sont nouées entre divers groupes ou associations. **Seul le secteur de l'économie n'a pas encore participé à ce rapprochement.**

Les premiers échanges sur ce sujet remontent à mai 2019 lors d'une rencontre à Schorndorf au cours de laquelle élus de Tulle et responsable économique de Schorndorf ont décidé d'amorcer un partenariat économique.

Opportunément les célébrations du 10 au 13 oct. 2019 des 50 ans du Jumelage à Tulle ont été l'occasion d'organiser une 1ère table ronde Économique réunissant les représentants des filières de la Mécanique, de l'agro-alimentaire, du bois et de la forêt, de l'artisanat et de la formation et de l'enseignement.

Cette table ronde a été bien accueillie, en particulier par Gabriele KOCH directrice du service économique de la ville de Schorndorf, qui confirme son intérêt pour un rapprochement économique entre nos deux villes.

A l'issue de ces journées la ville de Tulle et le Comité de Jumelage conviennent de la suite à donner pour arriver à concrétiser ces relations commerciales .

(Des explications plus détaillées dans la prochaine newsletter...)

Roland MARON

## Revue n° 49 :

Quelques pages ont déjà été réalisées avec deux hommages à Jean-Pierre et quelques activités de notre comité en 2019.

Dans le but de nourrir les pages d'hommages à Jean-Pierre, nous vous sollicitons de nouveau pour écrire un petit article de vos souvenirs, votre vécu, vos anecdotes ou vos joies partagées avec JPP (avec photos le cas échéant), au travers des activités du comité ou éventuellement privées.

Nous sollicitons également nos amis des villes jumelles. Schorndorf a déjà répondu favorablement à notre demande d'hommages.

Vos articles sont à transmettre par mail : [gerard.amann@sfr.fr](mailto:gerard.amann@sfr.fr) , avec en objet : "revue n° 49 NOM Prénom "pour faciliter le classement. **Merci aux futurs contributeurs.**

## Adhésions, ré-adhésions :

L'Assemblée Générale a validé l'augmentation des cotisations qui ont donc été fixées à **15€ par adhérent adulte, et 5€ pour les jeunes.**

**ATTENTION !!! : le C.C.S. ayant fermé ses portes, l'accès aux boîtes aux lettres est désormais impossible.** Merci d'envoyer vos cotisations au trésorier : **Gérard AMANN 7, Pougéol 19150 CHANAC-les-MINES**

## **ADHESION/ READHESION AU COMITE DE JUMELAGE TSBD**

Nom, prénom (s) : .....

Adresse:.....

Adresse mail : .....Tél (s): ...../.....

Souhaite adhérer au comité de jumelage Tulle-Schorndorf-Bury-Dueville.

**Cotisation 2020: adulte 15€ ; étudiant : 5€** , à régler par chèque à l'ordre du Comité de jumelage TSBD.

Adresse : CCS – 36 Av. Alsace Lorraine, 19000 Tulle.

Pour plus d'informations, [comitedejumelagetsbd.com](http://comitedejumelagetsbd.com), rubrique "Contact".

**MERCI d'avance.**